Brénod : 1944.02.06 : Vol chez Mme Tournéry, sage-femme.

PV N°132 du 5.04.1944.

Légion
du Lyonnais.

Compagnie
de l'Ain.

Section
de Nantua.

Brigade
de Brénod.

N° 132
du 5 avril 1944
==========
PROCES-VERBAL
de renseignements
sur un vol de numéraires et objets divers par les Troupes Allemandes au préjudice de Madame Tournery, sage-femme demeurant à BRENOD(Ain)
==========
1e EXPEDITION.

943

ARCHIVES DE L'AIN
PROPRIETE PUBLIQUE

GENDARMERIE NATIONALE.
==========

Cejourd'hui ,cinq avril mil neuf cent quarante quatre à dix-sept heures.

Nous soussignés REBOLD André
et GUERIN Henri

gendarmes à la résidence de BRENOD, département de l'Ain,revêtus de notre uniforme,et conformément aux ordres de nos chefs, à notre caserne avons reçu la visite de:

Madame TOURNERY, Henriette,68 ans,sage-femme à BRENOD,(Ain) qui nous a déclaré:
"Le 6 fèvrier I944,faisant un accouchement au "hameau de Jalinard,commune de Brénod,j'ai "appris que les troupes Allemandes qui opèraient "dans la région avaient pénétré dans mon ap- "partement situé au village de Brénod. Ces troupes m'ayant interdit de rentrer à Brénod "je suis revenue chez moi seulement le I5 du "même mois. A mon retour j'ai constaté que ma "porte avait été enfoncée,et que les valeurs "et objets suivants avaient été emportés:
" I2.000 francs en billets de banque.
" un poste de radio,une ménagère comprenant "I2 cuillères et fourchettes à bouche,I2 cuil- "léres à café,une louche, le tout en argent. "une valise pleine de linge, quatre draps de " lit.
"J'estime la perte subie à environ 30.000 Frs.
"Ce vol dont j'ai été la victime est sans doute "le fait d'une erreur, provenant du voisina- "ge immédiat d'un garage incendié par les trou- "pes d'opérations Allemandes.
Lecture faite ,persiste et signe.

Poursuivant notre enquète, avons entendu:

Madame FOLLET,Louis,54 ans,cultivatrice à BRENOD,qui nous déclare:
"Je suis voisine immédiate de la maison habitée "par Madame TOURNERY, sage-femme. Le 6 fèvrier "I944,les troupes Allemandes opérant dans la "région ont pénètré chez cette personne en en- "fonçant la porte. J'ignore totalement ce qu'el- "les ont pu emportées.
" Je crois que les troupes Allemandes ont fait "erreur en pénétrant dans cetten maison.
"J'ai bien remarqué aprés le départ des troupes

Vu, transmis par le Cdt. de brigade à Mr. le Procureur de l'Etat Français à Nant

Le 6 avril I944.

GENDARMERIE BRENOD (AIN)

" qu'un grand désordre régnait à l'intérieur de cet
" appartement et que tous les meubles avaient été
" fouillés.
Lecture faite persiste et signe.

Trois expéditions destinées/:
La premiére à Mr. le Procureur de l'Etat Français
à Nantua.
La deuxiéme à Mr. le Préfet de l'Ain à Bourg.
La troisiéme aux archives.

Fait et clos à BRENOD les jour, mois et an que d'autre-
part.